



POUR UNE NATURE URBAINE SANS PESTICIDES

PRATIQUES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Édité par le Conseil général du Val-de-Marne - octobre 2011 - Crédits photos : © A. Bachellier, D. Calin, F. Carrez, C. Potez, C. Pourrat, G. Perrin - Impression : Grenier - Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales



3994

Coût d'un appel
local depuis
un poste fixe

Conseil général du Val-de-Marne

Direction des Espaces verts et du Paysage

Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement

l'eau
notre bien
commun

écophyto2018
Nature et pollution : fertiliser les plantes,
moins, c'est mieux

VAL de
MARNE
Conseil général

Sommaire

Repenser notre approche de la nature page 4

Une réduction significative des pesticides page 5

Retours d'expériences :

des alternatives concrètes aux pesticides pages 6-9

> Le « zéro pesticides » dès l'aménagement page 6

> Préserver la ressource en eau page 7

> Protéger les plantes contre les adventices,
les ravageurs et les maladies page 8

> Gérer les abords de voirie page 9

OBJECTIF : ZÉRO PESTICIDES



Le Conseil général du Val-de-Marne est engagé depuis plusieurs années dans la protection et le respect de l'environnement.

Cet engagement se manifeste notamment, au travers de ses Plans Vert et Bleu, par la mise en place d'une politique de réduction sensible et concrète de l'usage des phytosanitaires pour la gestion des 22 parcs départementaux, jardins de crèches et de collèges et arbres de voiries.

Cette démarche ambitieuse nécessite de repenser en profondeur l'approche, la culture et les pratiques de gestion des espaces verts. Pour atteindre l'objectif « zéro pesticides », il est nécessaire de confronter nos expériences, de coordonner nos actions, en tant que collectivités, usagers, concepteurs et gestionnaires et de nous mobiliser vers un même objectif.

Ensemble, imaginons et mettons en œuvre aujourd'hui les moyens de préserver l'avenir de nos territoires.

Christian Favier

Sénateur

Président du Conseil général du Val-de-Marne

ÉDITO



Repenser notre approche de la nature

La politique du Département s'inscrit dans une logique de développement durable. Au travers des Plans bleu et vert, la création et la gestion des espaces verts prennent en compte le respect de l'environnement, notamment la préservation de la qualité de la ressource en eau.

La mobilisation des collectivités en faveur de la lutte contre l'utilisation des pesticides est déterminante : si les quantités utilisées en zones dites « non agricoles » sont assez faibles, les impacts en terme de pollutions peuvent être plus importants en raison de l'imperméabilité des surfaces traitées qui entraîne directement les polluants vers les ressources en eau. La protection de la santé des habitants et des travailleurs constitue également un enjeu majeur.

Pour ces raisons, le Conseil général du Val-de-Marne est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides. Leur abandon progressif induit une modification profonde des pratiques de gestion.

La DEVP a mené une réflexion plus large sur son approche des espaces verts. Ce travail s'est notamment traduit ces dernières années par la mise en place d'outils partagés par les équipes de jardiniers départementaux comme le Guide de la gestion différenciée, les Plans de Gestion Durable ou encore un Cahier des charges « zéro pesticides » dans les nouveaux marchés d'entretien.



Une réduction significative des pesticides

L'évolution des pratiques du Conseil général du Val-de-Marne sur ses 22 parcs et espaces verts et les efforts fournis par les jardiniers depuis les années 90 commencent à porter leurs fruits. Les premiers résultats significatifs sont apparus dix ans plus tard.

Entre 2003 et 2010, les jardiniers de la direction des espaces verts et du paysage ont diminué leur consommation en pesticides de 98%, leurs dépenses en pesticides de 86%, le temps consacré à l'application de pesticides de 78%.

La démarche est également partagée par les entreprises en charge de l'entretien des espaces verts départementaux, grâce notamment à des cahiers des charges de plus en plus exigeants.

CONSOMMATION DE PESTICIDES
MASSE DE MATIÈRE ACTIVE (GRAMME/HECTARE)
EN RÉGIE INTERNE



Parmi tous les pesticides, les herbicides restent les plus utilisés. Cela s'explique par l'importance des surfaces minérales à entretenir.

RETOURS D'EXPÉRIENCES DES ALTERNATIVES CONCRÈTES AUX PESTICIDES

PENSER LE « ZÉRO PESTICIDES » DÈS L'AMÉNAGEMENT

Isabelle Baffou,
responsable des espaces naturels et de la biodiversité

Le retour d'expérience des gestionnaires incite à anticiper cette question de l'entretien « sans pesticides » dès la conception et l'aménagement. Des projets ou aménagements récents illustrent la façon dont les maîtres d'ouvrages et les concepteurs prennent en compte cet objectif. Adapter l'ambiance paysagère, choisir la palette végétale, réduire les aires en stabilisé, soigner les joints d'enrobés ou veiller à la qualité des terres rapportées sont des exemples d'enjeux à intégrer.



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Christian Préaux,
ingénieur chargé des eaux souterraines

Comment votre service s'implique t-il dans le dossier « pesticides » ?

« Le suivi de la qualité de l'eau dans le département remonte aux années 70. Les premières recherches de pesticides datent de 1997 et concernaient les eaux superficielles du Morbras et du Réveillon. À partir de 2010, le service a commencé à suivre régulièrement, sur l'ensemble de ses points de mesure, la qualité des eaux de trois nappes souterraines : la nappe de la plaine alluviale de Créteil, la nappe d'accompagnement de la Bièvre et la nappe des calcaires de Brie. L'analyse est menée par un laboratoire qui recherche plusieurs molécules issues des pesticides.

La DSEA joue aussi son rôle de sensibilisation et de mobilisation avec le Plan bleu, mais aussi en participant au groupe de travail Ecophyto 2018 ou encore en soutenant l'association AQU' Brie qui sensibilise les communes du sud-est du département.

Des actions portant sur les pesticides sont également inscrites dans les mesures des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et les contrats de bassin dont le Conseil général est membre, concernant l'Yerres, la Bièvre, la Marne et la Seine. »

L'entretien des abords du lac de la Plage Bleue à Valenton

La bordure du lac de la Plage Bleue à Valenton est constituée d'une bande minérale en galets sur plus de 6600 m². Depuis 2007, les traitements chimiques sont proscrits, remplacés par le désherbage manuel ou thermique. Une technique qui nécessite un passage plus fréquent (deux fois par an) avec un équipement lourd. Les efforts des jardiniers portent leurs fruits : cette gestion naturelle permet à la biodiversité de se développer. Certaines plantes qui s'installent spontanément comme le géranium vivace ont été conservées.

Laurent Coulondre, chef d'équipe des jardiniers du Parc de la Plage bleue



PROTÉGER LES PLANTES CONTRE LES ADVENTICES, LES RAVAGEURS ET LES MALADIES

Le paillage des massifs au Parc du Plateau à Champigny-sur-Marne



Depuis 1994, les massifs d'arbustes et de vivaces au parc du Plateau sont paillés. Aujourd'hui la totalité des massifs sont paillés, soit environ 2,5 ha. Cela permet une économie importante et la valorisation des déchets tout en limitant fortement l'installation des mauvaises herbes et l'évaporation de l'eau. Cette pratique est aujourd'hui généralisée aux autres parcs.

Pascal Chabat,
Chef d'équipe des jardiniers du Parc du plateau

Les nouvelles pratiques pour la gestion des pieds d'arbres



La gestion des pieds d'arbres des parcs doit être adaptée à leur zone de plantation et à l'âge de l'arbre. Seules les jeunes plantations bénéficient systématiquement d'une cuvette. Depuis 3 ans, les pieds d'arbres ne sont plus désherbés chimiquement. Pour les arbres âgés plantés sur des pelouses, on laisse pousser l'herbe au pied. Dans d'autres contextes, on peut aussi se permettre de mettre des plantes vivaces ou du paillage au pied des arbres. En plus de l'intérêt esthétique, cela limite l'installation des mauvaises herbes.

Jean Garibal, chargé d'opérations

La problématique des liserons au Parc des Lilas à Vitry-sur-Seine

Au Parc des Lilas, une solution satisfaisante a été trouvée pour gérer le liseron qui grimpait sur les clôtures. Ces dernières ont été rehaussées de 10 cm, ce qui permet aux jardiniers de passer le fil de la débroussailluse en dessous. Dans les massifs, le paillage permet de limiter l'installation du liseron.

Michel Pollet, chargé d'opérations



GÉRER LES ABORDS DE VOIRIES



L'entretien des arbres

Ce sont plus de 28 000 arbres qui bordent nos routes départementales. Depuis 1988, ces arbres sont entretenus sans aucun traitement chimique. Selon la maladie ou le prédateur plusieurs techniques sont utilisées : élagage de branches malades, abattage, plantation de variétés plus résistantes aux maladies, diversification des essences. Enfin et surtout, un arbre vigoureux résiste mieux aux maladies. Nous veillons donc à assurer des conditions de culture optimales.

Jean-Noël Maleyx,
chef de secteur arboriculture



La gestion des voiries départementales

Depuis 2 ans, la direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements a fortement réduit sa consommation de pesticides. Les abords des routes sont fauchés ou désherbés thermiquement. Les îlots sont désherbés manuellement pour maintenir un bon niveau de sécurité. Cet arrêt du désherbage chimique sur la plupart des espaces routiers va contribuer à modifier la perception des usagers mais des demandes de traitements sont prévisibles. Globalement, la démarche pose beaucoup de questions.



